

nés des deux Cercles ont répondu à ce Général ; qu'il eut à venir lui-même lever les Contributions qu'il prétend.

C'est de *Troppau* que Mr. de Schwerin a écrit la Lettre dont nous faisons mention. Le lendemain il fit publier & afficher par-tout où il put un Placard dont voici la teneur.

« Le Comte de Schwerin de Schwerinsberg &c.  
 » fait sçavoir à tous & un chacun, & principalement à ceux à qui il appartiendra, que  
 » le Roi de Prusse, son très-gracieux Maître,  
 » l'a chargé de notifier en son nom aux Habitans de Silecie & de Moravie, de quelque état  
 » & condition qu'ils soient, que Sa Majesté  
 » n'a point intention de leur causer le moindre  
 » dommage; mais qu'au contraire Elle est entièrement disposée à leur faire sentir les effets  
 » de sa protection & de son assistance, &  
 » qu'Elle ne manquera pas de leur en donner  
 » les preuves dans toutes les occasions qui se  
 » présenteront; qu'en conséquence ayant appris  
 » que les Sujets étoient surchargés d'impôts,  
 » Elle avoit résolu de les remettre sur l'ancien  
 » pied, comme aussi de rechercher les moyens  
 » les plus propres pour leur soulagement. D'un  
 » autre côté, le Roi son Maître lui a ordonné  
 » d'avertir tous les Sujets tant Ecclésiastiques  
 » que Séculiers, Nobles, Habitans des Villes &  
 » de la Campagne, que si quelqu'un d'entr'eux  
 » avoit l'audace de prendre les armes contre  
 » les Troupes de Sa Majesté, il sera poursuivi  
 » conformément à l'usage de la guerre, par le  
 » fer & le feu; que les innocens seront sacrifiés & pillés avec les coupables; & que  
 » ceux qui seront trouvés les armes à la main,  
 » seront pendus sans distinction de personnes, &c. »